

ARTHAZ

Un plan pour la sécurité civile et la prévention des risques

Le plan communal de sauvegarde est un document d'information qui répertorie les risques et liste les moyens matériels et humains à disposition. C'est aussi une feuille de route qui établit une organisation de réponse à une crise. Il divise les responsabilités selon les compétences sous forme de cellules qui agiront selon un processus précis selon la situation. Outil utile aux élus, il s'intègre dans l'organisation générale des secours et forme, avec

le plan Orsec, une nouvelle chaîne complète et cohérente de gestion des événements portant atteinte aux populations. À Arthaz, c'est Sophie Saynot, licencié en géographie à l'université du Bourget et stagiaire à la mairie, qui l'a établi dans le cadre de son master. Disponible en mairie, ce document théorique est à considérer à titre informatif car il peut paraître alarmant parce qu'il dresse une liste exhaustive des risques.

M. COUILLON